

Déclaration de décharge de responsabilité / Declaration of indemnity :

J'accepte sans réserve les termes du règlement du **Rallye Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire** notamment les dispositions relatives aux assurances dont j'ai compris la description ainsi que la portée des garanties. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens. Je dégage l'organisation du **Rallye Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire**, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens et qui ne seraient pas indemnisés par les assurances souscrites par l'organisateur à l'occasion du **Rallye Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire**

I accept without reserve the terms of the Rally Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire and in particular its insurance provisions and scope of coverage. I understand that I should take out any additional insurance that I consider appropriate covering my own personal injuries and property damage. I hereby agree to indemnity and hold harmless the Rally Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire organisation, its representatives and staff for any liability in respect of personal injury, property and damage suffered by me, and which would not be covered by insurance taken out by the Rally Cœur de France Vendôme, Région Centre Val de Loire organisation.

Reconnaissance et accord / Acknowledgement and agreement :

Par ma signature, je déclare que toutes les informations contenues sur ce bulletin d'engagement sont correctes. En outre, je reconnais et approuve intégralement les termes et conditions de la décharge ci-dessus et j'accepte tous les termes et conditions liés à ma participation à cette épreuve.

By my signature, I declare that all the information contained on the entry form is correct and that I acknowledge and agree in full to the terms and the conditions of the above indemnity and that I accept all the terms and conditions relating to my participation in this event.

Documents à inclure dans l'envoi / Documents to be included in the letter sending

Photocopies à joindre / photocopies to be attached :

- 1 photo d'identité des deux membres d'équipage.
- formulaire « Parc Assistance ».
- formulaire « Ouvreur » si pilote inscrit au Championnat de France Pilote.
- formulaire « Fiche de reconnaissances ».
- formulaire « Shakedown » le vendredi 25 septembre 2026.
- formulaire « séance d'essais Teams » le mercredi 23 septembre 2026.

Timbre ASN (1) <i>ASN Stamp (1)</i>	Signature du concurrent <i>Signature of entrant</i>	Signature du pilote <i>Signature of 1st driver</i>	Signature du copilote <i>Signature of co-driver</i>

(1) ou une lettre de l'ASN du concurrent autorisant et approuvant l'engagement / *or letter from the entrant's ASN authorising and approving the entry*

Date :/...../ 2026

À renvoyer à / <i>To be sent to :</i> Cœur de France Organisation Rémy DUMOND 26, Chemin du Saveton 37270 VERETZ	Avant / Before Lundi / Monday 14.09.2026 Minuit / Midnight
--	---

Visa Administratif	Visa Commissaire Technique

FICHE DE RECONNAISSANCES

Fiche à joindre au bulletin d'engagement

Réservé à l'organisateur

N°

Avant d'effectuer leurs reconnaissances, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, la voiture dont ils se serviront pour ces reconnaissances. Des autocollants leur seront délivrés et devront être apposés, pendant toutes les reconnaissances, au milieu du pare-brise et sur chaque vitre latérale arrière.

Nom et prénom du Conducteur : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

Nom et prénom du co-pilote : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

**Photo
Pilote
Obligatoire
A coller**

**Photo
Copilote
Obligatoire
A coller**

VEHICULE UTILISE

Marque et modèle : _____

Couleur : _____

Immatriculation : _____

IMPORTANT : S'il s'agit d'un véhicule de location, indiquer les coordonnées du loueur.

Reconnaisances : ☐ Session 1 : samedi 19 et dimanche 20 septembre – voir horaires sur règlement
Et / Ou ☐ Session 2 : jeudi 24 et vendredi 25 septembre – voir horaires sur règlement

Nous soussignés certifions avoir pris connaissance des conditions de limitation des reconnaissances, et nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Fait à _____ le _____

Signatures

Concurrent

Pilote

Co-pilote

FICHE PARC ASSISTANCE

Fiche à joindre au bulletin d'engagement

Nom de
l'équipage : _____

Réservé à l'organisateur

N°

Afin d'organiser le mieux possible, pour la satisfaction de tous, le parc d'assistance et de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre à votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

VEHICULE D'ASSISTANCE UTILISÉ

Type de véhicule (fourgon, 19t, semi-remorque,...) : _____

Immatriculation : _____

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| ☐ | Championnat de France TEAM | Nom du TEAM : _____ |
| | Nom du responsable sur place : _____ | N° de portable : _____ |
| ☐ | Trophée Alpine e-Rallye A290 | Nom du TEAM : _____ |
| | Nom du responsable sur place : _____ | N° de portable : _____ |
| ☐ | RENAULT Clio Trophy _____ | Nom du TEAM : _____ |
| | Nom du responsable sur place : _____ | N° de portable : _____ |
| ☐ | STELLANTIS Motorsport Rally Cup _____ | Nom du TEAM : _____ |
| | Nom du responsable sur place : _____ | N° de portable : _____ |
| ☐ | Autre : _____ | Nom du TEAM : _____ |
| | Nom du responsable sur place : _____ | N° de portable : _____ |

ASSISTANCE

- ☐ Assistance individuelle
- ☐ Assistance groupée → Nom des équipages : _____

REFUELLING

- ☐ Bidon métallique ☐ Station-Service

EMPLACEMENT réglementaire 60m²

Longueur et largeur (tout compris – véhicule, bâche, structure...) _____ m x _____ m soit _____ m²

Merci, si possible, de joindre un plan coté (même schématique), indiquant bien l'entrée et la sortie des voitures.

!!! Toute surface supplémentaire à celle prévue (Art 4.3P) par le règlement sera facturée 9,6 € TTC le m²

Fait à _____ le _____

Signature



29^{ème} Rallye
Cœur de France
Vendôme, Région Centre Val de Loire
25 au 27 septembre 2026



PARTICIPATION ROULAGE LIBRE TEAMS

Mercredi 23 Septembre 2026

Fiche à joindre au bulletin d'engagement

Réservé à l'organisateur

N°

Les frais de participation sont fixés à 300 € TTC par voiture.

Joindre un chèque de x € lors des vérifications administratives (suivant article 7.5.20 du règlement).

Merci de prendre connaissance de l'article 7.5.20 du règlement particulier relatif à la séance de roulage libre.

Une séance d'essais sera proposée aux concurrents régulièrement engagés le **mercredi 23 septembre 2026** de **9h00 à 16h00** pour tous les concurrents inscrits dans les Teams du CFR, Clio Trophy, A 290, coup de pouce Clio V en priorité.

Une inscription préalable, au plus tard lors de la récupération du road book, est obligatoire.

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de sa voiture.

Éventuellement, après accord du Directeur de Course délégué à la base d'essais le copilote peut être remplacé par un ingénieur ou technicien, **licencié**, nominativement désigné avant le début de la séance d'essais.

Nom et prénom du Concurrent : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

Nom et prénom du pilote : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

S'il y a lieu, Nom et prénom du technicien ou ingénieur **licencié** : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

Fait à _____ le _____

Signatures

Concurrent

Pilote

Copilote

Technicien



29^{ème} Rallye
Cœur de France
Vendôme, Région Centre Val de Loire
25 au 27 septembre 2026



PARTICIPATION SHAKEDOWN

Réservé à l'organisateur

N°

Fiche à joindre au bulletin d'engagement

Les frais de participation sont fixés à 200 € par voiture.

Joindre un chèque de 200 € en retournant cette demande (suivant article 7.5.20 du règlement).

80€ pour un équipage dont **le pilote est licencié à la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire.**

Merci de prendre connaissance de l'article 7.5.20 du règlement particulier relatif au Shakedown.

Un shakedown sera proposée aux concurrents régulièrement engagés le **vendredi 25 septembre 2026** de 9h00 à 11h00 pour les Teams et de 11h00 à 15h30 pour tous les concurrents inscrits.

Une inscription préalable, au plus tard lors de la récupération du road book, est obligatoire.

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de sa voiture.

Cependant, après accord de l'organisateur **et de la personne désignée à cet effet par la FFSA**, le copilote pourra être remplacé par une personne titulaire d'une licence. Dans ce cas ses coordonnées (nom, prénom et numéro de licence) devront être communiquées à l'organisateur au plus tard **48 heures avant le début de la séance d'essais**. Au **plus tard au** départ de la séance d'essai, un commissaire technique vérifiera à minima la conformité des équipements de sécurité des voitures et des équipages.

Nom et prénom du Concurrent : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

Nom et prénom du pilote : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

S'il y a lieu, Nom et prénom de la personne **licenciée et validée** : _____

N° de portable : _____ N° de licence : _____

Fait à _____ le _____

Signatures

Concurrent

Pilote

Copilote

personne autre



29^{ème} Rallye
Cœur de France
Vendôme, Région Centre Val de Loire
25 au 27 septembre 2026



FICHE OUVREURS

Au moment de leur inscription, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, les coordonnées de la voiture et des personnes dont ils se serviront en qualité d'ouvriers.

Un jeu de panneaux de portières et une plaque de rallye leur seront délivrés lors des vérifications et devront être apposés pendant toute la durée de l'épreuve.

Joindre un chèque de 300 € en retournant cette fiche "Ouvriers"

Le Concurrent est responsable de ses ouvriers.

Prendre connaissance de l'article 7.1.9 du règlement CFR relatif aux ouvriers ...

7.1.9 Ouvriers

Les ouvriers seront autorisés pour les seuls équipages engagés au Championnat.

Seuls des véhicules de série seront autorisés (pneumatiques et niveau d'équipement maximum conformes aux articles 6.2.2 et 6.2.3 du Règlement Standard des Rallyes).

Ces équipages devront engager leur voiture d'ouvriers auprès de l'organisateur en remplissant une feuille d'engagement spécifique où ils devront mentionner le type, modèle et N° d'immatriculation du véhicule ouvrier, ainsi que les noms des personnes qui seront à bord. Ces renseignements devront être fournis au plus tard lors des vérifications administratives.

Seules deux personnes seront autorisées à bord de ces véhicules.

Les conducteur et passager des véhicules ouvriers devront être titulaires et porteurs d'une licence (pratiquant ou encadrement) et en possession d'une pièce d'identité.

Les véhicules utilisés par les ouvriers seront identifiés comme tels et devront notamment comporter 4 autocollants portant le N° de la voiture de course pour laquelle ils officient (20 x 10 cm) sur le pare-brise avant en haut à droite, sur la lunette arrière en haut au centre et sur les 2 vitres latérales arrières vers l'avant, ainsi qu'un panneau (50 x 70 cm - identique aux panneaux de portières), apposé de manière visible sur le capot avant et portant également le numéro de la voiture de course pour laquelle ils officient, le tout fourni par l'organisateur.

En cas d'absence de cette identification, l'accès aux épreuves spéciales sera refusé.

Les ouvriers seront placés sous l'autorité de la Direction de Course.

Le concurrent sera responsable de tout manquement de son ouvrier à l'obligation de suivre les instructions du Directeur de Course. Des pénalités ou amendes pourront être infligées par le Collège des Commissaires Sportifs. Toute récidive sur le même rallye justifiera l'exclusion.

UN SEUL véhicule « Ouvrier » par voiture de course est accepté.

Ces véhicules « Ouvriers » doivent être couverts par leur propre assurance et chaque Concurrent est responsable sportivement de son ouvrier.

Dans le cas d'un arrêt, sur le parcours d'une E.S., justifié par un incident technique ou toute raison particulière à cet ouvrier, il lui est interdit de reprendre sa progression avant le passage du véhicule balai.



29^{ème} Rallye
Cœur de France
Vendôme, Région Centre Val de Loire
25 au 27 septembre 2026



FICHE OUVREURS

Fiche à joindre au bulletin d'engagement

Réservé à l'organisateur

N°

	Concurrent	Ouvreur conducteur	Ouvreur copilote
Nom			
Prénom			
Adresse domicile			
Code postal			
Ville			
Tél. portable			
E-mail			
Adresse sur le rallye			
N° Permis de conduire			
Délivré le, par			
Code LIGUE / ASA			
Licence N°			
Catégorie			

Joindre la photocopie des permis et licences des ouvreur.

Véhicule « ouvrier »

Marque : _____ Désignation commerciale : _____

Immatriculation : _____ Couleur : _____

Fait à _____, le _____

Signatures

Concurrent

Conducteur ouvrier

Copilote ouvrier



29^{ème} Rallye
Cœur de France
Vendôme, Région Centre Val de Loire
25 au 27 septembre 2026



Fiche Speaker

Priorité FIA – FFSA :

Team Championnat de France :

Nom du Concurrent : Nom du Pilote :

Voiture : Nom du Copilote :

ASA :Ecurie :

Concurrent n°

Groupe / Classe

Titre de tout championnat remporté <i>Championship title won</i>		Année <i>Year</i>	
---	--	----------------------	--

	Année	Rallye	Voiture	Groupe	Place au Class. Gén.	Place dans le groupe	Place dans la classe
International							
National							
Autre							

PARTENAIRES :